

Réduction de capital et mise à jour des statuts

Par **Natha**, le **04/06/2008** à **22:14**

bonsoir,

qui peut me dire comment est rédigé l'article " Apport" des nouveaux statuts après, une réduction de capital.

Merci :

Par **jeeecy**, le **05/06/2008** à **21:18**

????

Quel contexte?

Quel type de société?

Par **Natha**, le **05/06/2008** à **22:38**

Bonsoir, et toutes mes excuses pour mon message peu explicite.

Plus précisément : suite à une réduction du capital d'une SCI immo. par rachat d'une partie des parts à l'un des associés, je souhaitais savoir comment est rédigé : l'article "Apport" des statuts modifiés ?

Doit-on relater l'origine des apports à la création de la société ? (ce qui me semble logique mais....)

Puis dans l'article "Capital" relater la décision de l'AGEX et la nouvelle répartition du capital ?

Enfin dois-je également reciter l'origine de propriété des apports en immeuble ?

Et pour terminer dois-je citer tous les baux ???

Cela me semble sensé mais je ne suis pas juriste, juste une petite gérante qui fait de son mieux pour mener à bien sa petite société...